

II- Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification - métier d'auteur, dans les domaines de l'art, de la communication et du design - diplôme national d'art

A- CRÉATION-CONCEPTION-RÉALISATION

A-1 Concevoir un projet original seul ou au sein d'une équipe

A 2 Donner forme à une création à partir d'une initiative personnelle ou dans le cadre d'une commande

A 3 Contribuer à la définition des médiums, des matériaux et des techniques adaptés au projet

B- TECHNIQUES

B1- Mettre en œuvre des compétences techniques

C- DIFFUSION ET COMMUNICATION

C 1 Participer aux modalités de diffusion de la création

C 2 Concevoir, organiser la communication de cette création et la diffuser

D- TRANSMISSION DES SAVOIRS

D 1- Assurer une fonction pédagogique

D 2 Assurer une fonction de médiation et d'animation d'ateliers tous publics

RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	Compétences ou capacités évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A- CRÉATION-CONCEPTION-RÉALISATION				
Concevoir et réaliser de manière indépendante ou au sein d'un collectif un projet de création originale (en art, en design et en communication)				
A-1 Concevoir un projet original seul ou au sein d'une équipe -Comprendre et analyser les contextes -Élaborer un langage plastique singulier -S'adapter à des outils d'expression -Appréhender les étapes de la conduite de projet - Intégrer l'économie globale du projet	-Mobiliser des connaissances pratiques, théoriques et méthodologiques -Connaître les langages artistiques contemporains -Formaliser les enjeux du projet à l'oral et à l'écrit	Savoir maîtriser les étapes de la conduite du projet : analyse de la problématique et des besoins, conception et expérimentation, (maquettes, prototypes...) réalisation, évaluation, réception Mobiliser des connaissances théoriques et méthodologiques Connaître les langages artistiques contemporains Formaliser par écrit et par oral les enjeux du projet Confronter ses connaissances et ses pratiques	- Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures	- Développement des étapes de la conduite du projet : origine, expérimentation, évolution du projet ; évaluation des phases de la recherche jusqu'à la production. - Pertinence de la formalisation des besoins et de la proposition artistique qui y répond. - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances. -Qualité du rendu plastique et pertinence du choix des matériaux ou des supports, le cas échéant fonctionnalité des matériaux et des supports - Originalité ou caractère innovant des réalisations. - Développement des étapes de la conduite du projet : origine,

RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION			
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	Compétences ou capacités évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A 2 Donner forme à une création à partir d'une initiative personnelle ou dans le cadre d'une commande (stratégie d'une agence, d'une entreprise, d'une institution ou d'une collectivité, prise en compte d'un cahier des charges...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -concevoir en autonomie un projet personnel - Concilier une démarche d'auteur avec les contraintes de la commande -Participer à la création collective d'un objet complexe -Choisir les outils adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Concilier une démarche d'auteur et ses contraintes - Participer à la création collective d'un objet complexe - Concevoir en autonomie un projet personnel - Choisir les outils adaptés avec les contraintes de la commande 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures 	<p>expérimentation, évolution du projet ; évaluation des phases de la recherche jusqu'à la production.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la formalisation des besoins et de la proposition artistique qui y répond. - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances.
<p>A 3 Contribuer à la définition des médiums, des matériaux et des techniques adaptés au projet</p> <p>Définir les conditions et les modalités de réalisation et/ou d'usage des productions</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mobiliser des connaissances artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques - Mobiliser une analyse critiques - Être capable de produire des formes singulières ou innovantes 	<p>Mobiliser des connaissances artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques relatives aux techniques, aux supports et aux matériaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> -Qualité du rendu plastique et pertinence du choix des matériaux ou des supports, le cas échéant fonctionnalité des matériaux et des supports - Originalité ou caractère innovant des réalisations.

RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	Compétences ou capacités évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
B- TECHNIQUES				
B 1- Mettre en œuvre des compétences techniques (régie d'exposition, responsabilité d'atelier technique, collaborateur d'artiste ou de designer et de studio de production...)	Maîtrise des techniques intervenant dans la mise en œuvre	Maîtrise des techniques intervenant dans la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des étapes de la conduite du projet : origine, expérimentation, évolution du projet ; évaluation des phases de la recherche jusqu'à la production. - Pertinence de la formalisation des besoins et de la proposition artistique qui y répond. - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances. - Qualité du rendu plastique et pertinence du choix des matériaux ou des supports, le cas échéant fonctionnalité des matériaux et des supports - Originalité ou caractère innovant des réalisations.

RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	Compétences ou capacités évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
C - DIFFUSION ET COMMUNICATION Dans le cadre d'une activité indépendante ou au sein d'une entreprise d'une agence, d'une institution ou d'une collectivité, organiser, conduire ou participer aux modalités de diffusion d'une création				
C 1 Participer aux modalités de diffusion de la création (expositions, éditions...)	Connaître les ressources professionnelles (juridiques, économiques et financières) et le fonctionnement des réseaux de production, diffusion et de communication	Connaître les ressources professionnelles (juridiques, économiques et financières) et le fonctionnement des réseaux de diffusion et de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances, capacité à les convoquer - qualité formelle et critique des travaux
C 2 Concevoir, organiser la communication de cette création et la diffuser	Maîtriser les différents modes de communication (multimédia, newsletter, réseaux sociaux, événements...)	Maîtriser les différents modes de communication (multimédia, newsletter, réseaux sociaux, événements...)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances, capacité à les convoquer - qualité formelle et critique des travaux et de leur expression

RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION			
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	Compétences ou capacités évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
D- TRANSMISSION DES SAVOIRS				
D 1- Assurer une fonction pédagogique (notamment d'assistant d'enseignement)	Produire un contenu, le formaliser et l'organiser de manière pédagogique pour dispenser un enseignement. Savoir évaluer des acquis	Produire un contenu, le formaliser et l'organiser de manière pédagogique pour dispenser un enseignement. Savoir évaluer des acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - A travers la présentation du développement des étapes de la conduite du projet, appréciation de la capacité à communiquer, à transmettre des connaissances. - Pertinence de la formalisation des besoins et de la proposition artistique qui y répond. - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances. - Qualité du rendu plastique et pertinence du choix des matériaux ou des supports, le cas échéant fonctionnalité des matériaux et des supports - Originalité ou caractère innovant des réalisations.

RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	Compétences ou capacités évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
D 2 - Assurer une fonction de médiation et d'animation d'ateliers tous publics	Faciliter l'accès aux œuvres par des méthodes adaptées aux différents publics	Faciliter l'accès aux œuvres par des méthodes adaptées aux différents publics	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu - Évaluation collégiale de fin de semestre - Jury de diplôme composé de personnalités extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des étapes de la conduite du projet - Pertinence de la formalisation des besoins et de la proposition artistique qui y répond. - Inscription culturelle du travail : pertinence des références, diversité des connaissances. - Qualité du rendu plastique et pertinence du choix des matériaux ou des supports, le cas échéant fonctionnalité des matériaux et des supports - Originalité ou caractère innovant des réalisations.